

# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

Le Conseil municipal est invité à tenir son Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), et d'établir un ROB afin de discuter des grandes orientations du prochain budget primitif, conformément à l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales.

Le présent document abordera donc successivement :

- 1 \ Le contexte socio-économique et l'environnement général,
- 2 \ L'analyse de la situation financière de la commune
- 3 \ Les éléments de perspectives 2024 dont l'objectif concernant l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur
  
- 4 \ L'évolution des Recettes réelles et dépenses réelles de fonctionnement
- 5 \ L'évolution de l'Épargne brute et nette et les Informations sur la structure et la gestion de la dette

## 1. le contexte national et international

### Contexte international

#### Un ralentissement de la croissance sur fond d'inflation record :

**Au niveau mondial**, l'année 2023 a été marquée par des niveaux d'inflation encore élevés, conduisant la plupart des banques centrales à poursuivre leur resserrement monétaire. Les taux terminaux semblent toutefois avoir été atteints

Confirmant le ralentissement de la croissance au niveau mondial. En zone euro, le PIB est entré en zone de contraction L'inflation (IPCH) en zone euro poursuit sa baisse, à 2,9% en décembre dernier, après un pic de 10,6% atteint en octobre 2022.

**Zone euro** : la dynamique de désinflation se poursuit

Après un fort ralentissement de la croissance du PIB au deuxième semestre de 2022, conduisant sa progression annuelle à +3,4%, la croissance en zone euro est restée faible au premier semestre de 2023 sur fond d'inflation persistante et de resserrement des contraintes financières.

Après s'être établie à 8,4% sur l'ensemble de l'année 2022. Le cycle de désinflation amorcé depuis le début de l'année 2023 devrait voir l'inflation se terminer à 5,5 % sur l'ensemble de l'année

Parallèlement, le taux d'épargne des ménages reste élevé et supérieur à son niveau prépandémique, moteur potentiel d'une reprise retardée de la consommation lorsqu'il se stabilisera ou recommencera à baisser.

## France : la croissance est plus résiliente qu'attendu

Après un fort ralentissement de l'activité économique en 2022 (+2,6 % après +6,8 % en 2021), la croissance économique s'est montrée plus forte qu'attendu au premier semestre de 2023, sur fonds de dynamisme du commerce extérieur.

L'autre bonne nouvelle concerne la bonne tenue des dépenses d'investissement des entreprises, en hausse de 0,5% au T3, après +1,2% au T2. L'investissement des ménages a quant à lui poursuivi son repli (-1,1%) après déjà 4 trimestres consécutifs de baisse. Ainsi, la demande intérieure finale hors stock contribue légèrement à la croissance du PIB (+0,3 point après +0,7 au T2).

A l'inverse, le commerce extérieur contribue négativement à la croissance ce trimestre du fait du repli des exportations (-1,4% après +2,4% T/T) et d'une moindre baisse des importations. Ces résultats confortent le scénario d'une croissance légèrement sous 1% en moyenne cette année.

## France : le ralentissement de l'inflation devrait se poursuivre

Ce reflux est lié à une modération notable de l'inflation des principales composantes des prix. L'inflation alimentaire a ainsi nettement reculé (+7,1% en décembre contre +15,9% en mars).

Pour les prix de l'énergie, la tendance a été plus irrégulière en lien avec la hausse des cours du pétrole et l'augmentation des tarifs réglementés de l'électricité.

Le contexte de tensions au Moyen-Orient et d'incertitudes, pourrait constituer un risque haussier sur le scénario d'inflation.

## France : Le rétablissement des finances publiques sera lent

D'après la Loi de Finances 2024 (LFI 2024), La fin des mesures liées aux crises sanitaire et énergétique devrait contribuer à la réduction du déficit public à -4,9% en 2023 et -4,4% du PIB en 2024.

Le déficit et la dette publics se rétabliront graduellement.

En 2023, cela se traduira par une baisse de 7,1 milliards € des dépenses publiques par rapport à 2022, tandis que la fin du bouclier tarifaire sur le gaz et l'électricité contribuera à une baisse des dépenses publiques de 14,8 milliards d'€ en 2024. La hausse des salaires des fonctionnaires et le financement de la transition énergétique contribuent au maintien d'un déficit élevé (- 2,7% à horizon 2027).

## Budget de l'état une Loi de Finance encore adoptée au forcing

Une fois de plus Les règles du 49.3 ont permis au Gouvernement de faire passer le projet de loi de finances.

Projetée depuis 2022, une loi de programmation des finances publiques a été publiée le 19 décembre 2023. Son objectif est de calibrer le retour de la France dans les clous européens de déficit et d'endettement

Les principales mesures pour les collectivités territoriales dans la loi de programmation des finances publiques (LPFP) pour les années 2023 à 2027 et dans la loi de finances (LFI) pour 2024 sont :

- La transition écologique s'impose dans les lois de finances successives. Notre secteur public local, principal pourvoyeur d'infrastructures de nos territoires, va voir ses investissements fortement progresser. Conséquence, il faut de nouveaux indicateurs. Une série d'amendements rend obligatoire (hors petites communes) une logique de budget vert. La dette verte apparaît elle-aussi dans le texte.
- Une trajectoire qui vise à un retour du déficit public sous le seuil des 3 % de PIB à l'horizon 2027
- L'état demande aux collectivités de s'inscrire dans une trajectoire nationale d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement qui correspond à l'inflation diminuée de 0,5 point :

	2023	2024	2025	2026	2027
Evolution des dépenses réelles de fonctionnement (%)	4,8	2,0	1,5	1,3	1,3

- La LPFP prolonge un objectif de transparence de la loi précédente en définissant leur objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, aussi bien sur le budget principal que les budgets annexes, à l'occasion du débat d'orientations budgétaires.
- La DGF 2024 est fixée à 27,2 milliards €.
- Elle sera abondée de 320 millions € en 2024, dont 290 millions € concentrés sur les dotations de péréquation des communes réparties comme suit :
  - 150 millions € pour la Dotation de solidarité rurale
  - 140 millions € pour la Dotation de solidarité urbaine
 Les 30 millions € restants comptent pour un tiers dans l'abondement de la dotation d'intercommunalité, composante perpétuatrice de la DGF perçue par les EPCI à fiscalité propre.
- A compter de 2025, la dotation d'intercommunalité augmentera chaque année de 90 millions €
- Enfin Les dotations d'investissement allouées aux communes et EPCI se stabilisent à 1,8 milliard € pour 2024 :
  - dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : 1 046 millions €
  - dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) : 570 millions €
  - dotation politique de la ville (DPV) : 150 millions €

## 2. Analyse de la situation financière de la commune

### Résultats 2023 au 30 Janvier 2024

Le résultat de l'exercice au 1er janvier 2024 devraient présenter un excédent de fonctionnement évalué à 408 155 € et un résultat d'investissement de - 207 833 €.

Les Reste à Réaliser (RAR) de 2023 en investissement sont des dépenses votées et engagées en 2023 et non réalisés durant l'année (relevage de tombes écoles) pour un montant de 31 214,49 €

L'excédent reporté de fonctionnement de près de 1 296 221 € engendrera un résultat de clôture en fonctionnement de 1 784 076 €.

L'excédent reporté en investissement de 487 855 engendrera un résultat de clôture en investissement de 248 808 €.

Le résultat de clôture général sera de 1 953 184 €.

	dépenses	Recettes	Résultat d'exercice	Report	RAR	Résultat de clôture
Fonctionnement	2 649 702	3 057 857	408 155	1 296 221		1 704 376
Investissement	328 445	120 612	-207 833	487 855	31 214	248 808
<b>Total</b>	<b>2 978 147</b>	<b>3 178 469</b>	<b>200 322</b>	<b>1 784 076</b>	<b>31 214</b>	<b>1 953 184</b>

Section de fonctionnement

RECETTES données provisoires

	Budget 2023	réalisé 2023
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>2 929 788</b>	<b>3 057 857</b>
Atténuation de charge (013)	40 000	22 487
Produit des services et ventes (70)	202 731	182 654
Impôts et Taxes (73)	2 007 496	2 045 582
Dotations, subventions et participations (74)	652 261	680 642
Autres recettes (75)	27 300	34 352
Produits exceptionnels (77)	749	92 139

DEPENSES données provisoires

	Budget 2023	réalisé 2023
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>2 931 077</b>	<b>2 649 702</b>
Dépenses de personnel (012)	1 574 100	1 483 361
Charges générales de gestion (011)	1 014 586	854 524
Autres charges de gestion courante ( 65)	252 841	228 439
Intérêts de la dette (66)	35 342	35 342
Atténuation de produit (014)	36 208	30 975
Charge except	3 000	2 061
dotation semi budg	15 000	15 000

Section d'investissement

RECETTES données provisoires

	Budget 2023	réalisé 2023
<b>Recettes réelles d'investissement</b>	<b>103 008</b>	<b>120 612</b>
subventions d'équipement (13)	18 392	46 496
Immobilisation corporelles (21)	43 266	13 319
Dotations (10)	41 350	60 797

DEPENSES données provisoires

	Budget 2023	réalisé 2023
<b>Dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 587 977</b>	<b>328 445</b>
Immobilisations incorporelles (20)	5 100	4 746
Immobilisation corporelles (21)	139 280	73 765
Immobilisation en cours (23)	1 211 288	18 827
Capital de la dette (16)	232 252	231 051
Dotations (10)	57	56

### 3. Les éléments de perspectives 2024

## Les recettes :

### Fiscalité :

Les recettes de l'année 2024 seront mathématiquement en progression puisque les bases augmenteront de 3,9 %. Cette augmentation des bases engendrera une recette supplémentaire de **+ 57 000 €**

**Les tarifs municipaux** ont été votés fin 2023 avec un maintien des tarifs de locations de salles, une augmentation du prix des loyers de 3,49 % et une augmentation de 1% de l'ensemble des autres tarifs. Il est envisagé une recette stable par rapport à 2022

Seul « bémol » les loyers qui suite aux départs de locataires du « cube » engendreront une perte de recette entre 7 500 et 8 000 Euros

**Les subventions attendues** sont celles liées au projet de restauration scolaire, ainsi que la DETR pour un engin de désherbage pour le cimetière et le changement de candélabres (**27 750 € hors restauration**)

**Le nombre d'habitant de notre commune ayant baissé selon l'INSEE de 100 habitants, notre DGF qui devait augmenter risque au mieux de rester au même niveau que 2023.**

## Les dépenses :

### Fonctionnement :

#### **Chapitre 11 : +145 000**

- le haut niveau d'inflation continue à peser sur nos dépenses du quotidien + 4% minimum soit 40 000 €
- Des factures d'Electricité et de Gaz ayant été décalées (facture non reçue) il faut envisager une dépense supplémentaire de 30 000 €
- Le centre aéré de champagne qui augmente son tarif sur un nombre d'enfant accueillis en augmentation : + 22 000 €
- L'Assurance Dommage ouvrage construction pour le nouveau bâtiment pour + 25 000 €.
- La mise en place du quotient familial qui coutera au budget municipal + 36 0000 €.

#### **Chapitre 12 : +100 000**

- L'équipe municipale a comme objectif de maintenir un haut niveau de service public (remplacement des personnels absents, recrutement au Service Technique, un ASVP), tout en essayant de contenir le chapitre 12. (augmentation du point d'indice, promotions +2,5 %, paiement de la prime pouvoir d'achat - participation mutuelle + Gvt).

De plus, enfin nous avons trouvé un prestataire pour la médecine du travail (coût cette année 6 000 euros) Pour l'ensemble du chapitre 12 il est envisagé une dépense en hausse par rapport au réalisé de + 100 000 €

objectif concernant l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur :

	Budget 2023	réalisé 2023	Objectifs 2024
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>2 931 077</b>	<b>2 649 702</b>	<b>2 840 524</b>
Dépenses de personnel (012)	1 574 100	1 483 361	1 575 000
Charges générales de gestion (011)	1 014 586	854 524	979 524
Autres charges de gestion courante ( 65)	252 841	228 439	250 000
Intérêts de la dette (66)	35 342	35 342	36 000

**Pour ce qui est de nos relations financières avec la communauté de communes**  
 Nous devons toujours payer l'attribution de compensation à hauteur de 7 200 €.

### Investissement :

- Une très grande partie des dépenses liées au bâtiment restauration scolaire vont avoir lieu cette année (environ **2 100 000** soit environ 80 % de la dépense totale).
- Du fait du montant de l'investissement du bâtiment restauration scolaire cette année, il est prévu de renouveler au minimum le matériel nécessaire aux services (informatique, outillage etc...)
- Ainsi qu'un rythme minimum d'entretien des bâtiments municipaux et de la voirie tout cela pour une dépense nette hors subvention) envisagée de 76 000 € (dont 36 000 € pour le cimetière et les candélabres).

Malgré un besoin important il est proposé de ne pas augmenter les taxes foncières.  
 Cependant il est possible d'augmenter la taxes sur les résidences secondaires :

En augmentant le taux qui est aujourd'hui de 16,5 %

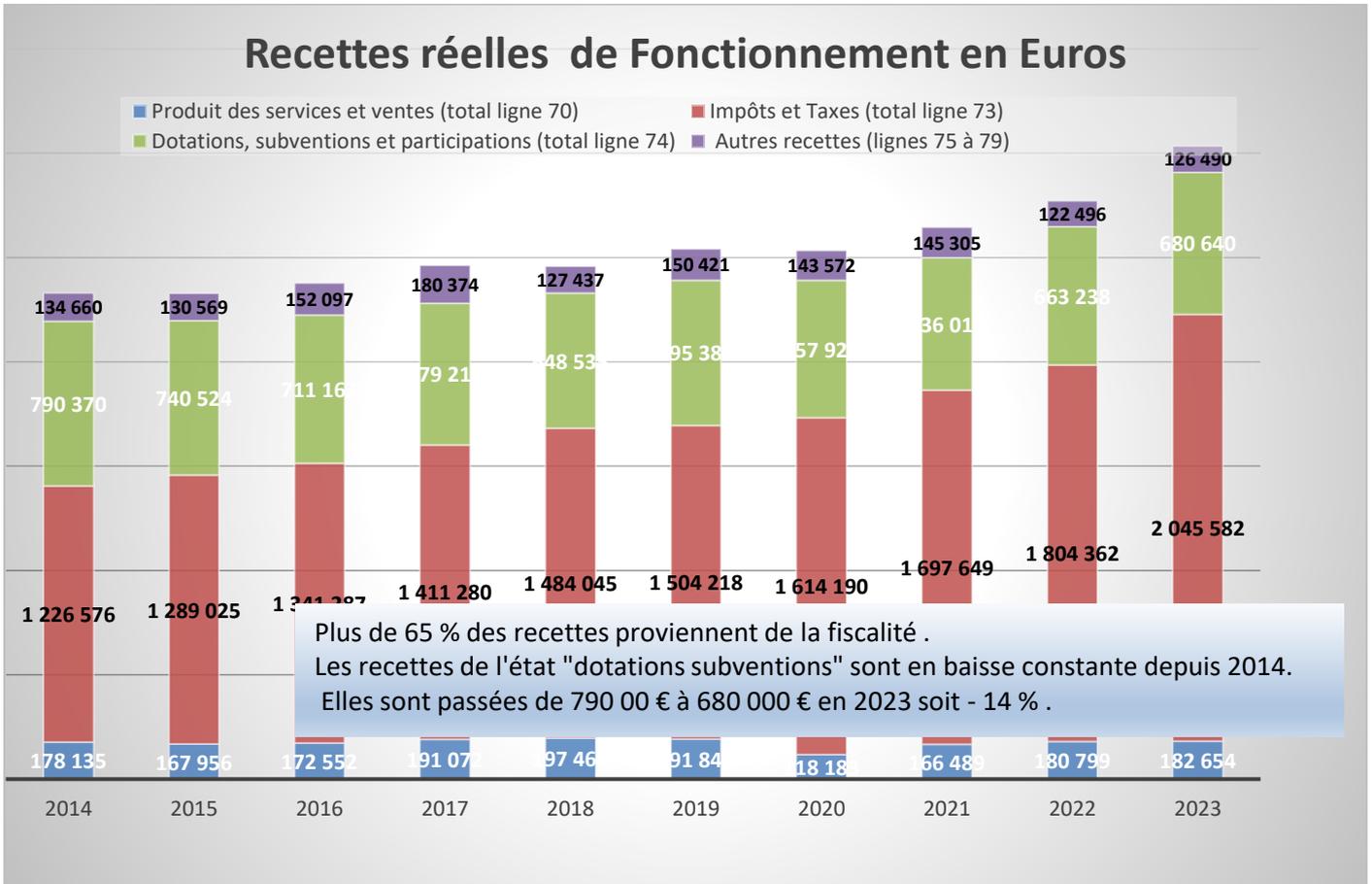
à 17 % = + 1 500 €	à 18% = + 4 500 €	à 18,5 % = + 6000 €
--------------------	-------------------	---------------------

Dépense recettes sur l'investissement jusqu'en 2026

### **La Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) pourrait s'établir de la manière suivante :**

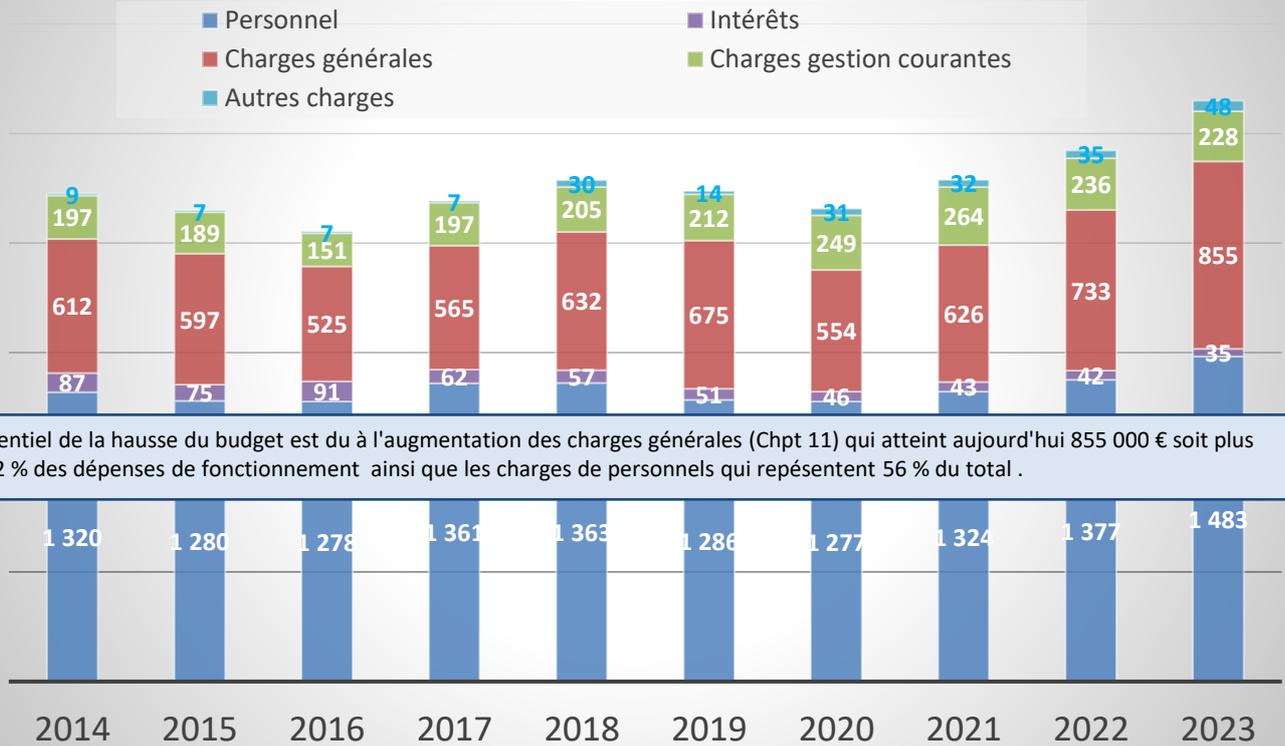
PPI 2023 /2026											
Fonds Propres disponibles 1 900 000 €											
	2023 (réalisé)		2024			2025			2026		
	Dép	Rec	Dép	Rec	rec tva	Dep	Rec	rec tva	Dep	Rec	rec tva
Batiment restauration scolaire		0	2 200 000	1 060 000		750 000	411 000	352 000	0	0	120 000
Etudes csps etc	15 600										0
Maitrise d'œuvre cantine	13 000	34 000	80 000	40 000	2 080	35 000		12 800			5 600
alentours de l'école						250 000	75 000	0	0	0	40 000
Maitrise d'œuvre abords			2 000	1 000		17 000		320			2 720
Investissement du quotidien	60 000	12 500	40 000		9 600	60 000	10 000	6 400	60 000		9 600
Bornes quai			180 000					28 800			0
Cimetierre ét éclairage detr	14 000	7 300	42 000	27 000	2 240			6 720	0		0
Voirie						300 000		0	50 000	0	48 000
Jonor						15 000	2 000	0			2 400
Etudes bâtiments communaux (dont bourse écoles eglise )						25 000	5 000	0			4 000
Travaux batiment suite etudes								0	180 000	100 000	0
<b>Total</b>	<b>102 600</b>	<b>53 800</b>	<b>2 544 000</b>	<b>1 128 000</b>	<b>13 920</b>	<b>1 452 000</b>	<b>503 000</b>	<b>407 040</b>	<b>290 000</b>	<b>100 000</b>	<b>232 320</b>
Fonds propres à mobiliser	48 800		1 402 080			541 960			-42 320		
											<b>Total fonds propres utilisés 1 950 520</b>

#### 4. Evolutions des dépenses et recettes



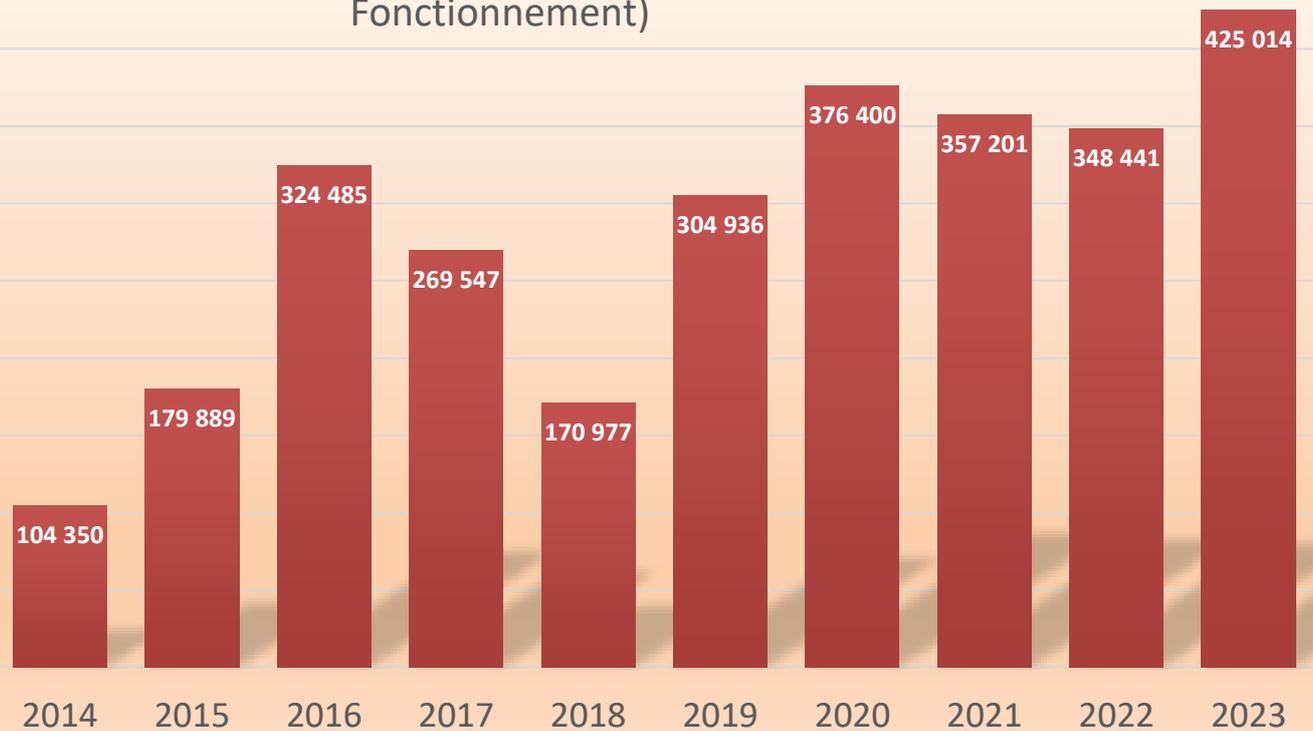


## Dépenses Réelles de Fonctionnement (en milli



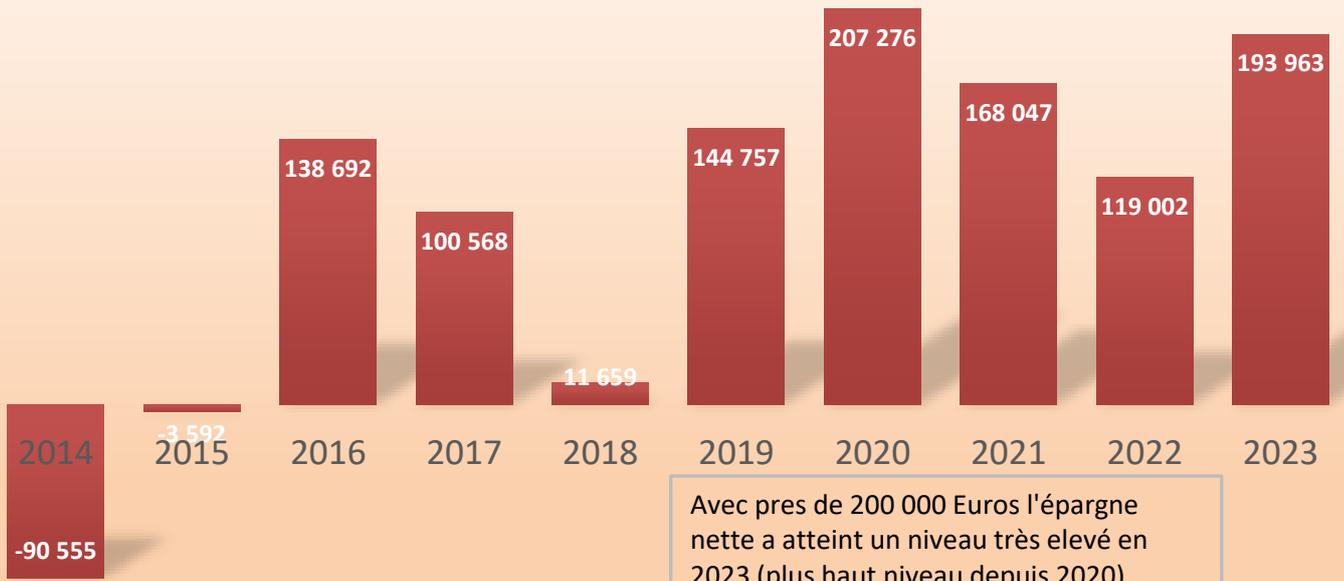
### 5. L'évolution de l'Épargne brute et nette et les Informations sur la structure et la gestion de la dette

#### Épargne brute (Recettes Réelles Fonctionnement - Dépenses Réelles de Fonctionnement)





## Epargne Nette (Epargne Brute - Capital de la Dette)



Avec pres de 200 000 Euros l'épargne nette a atteint un niveau très élevé en 2023 (plus haut niveau depuis 2020) .

## Décomposition Annuités de la dette (en euros)

■ intérêts





# Taux endettement et Capacité de désendettement (en année)

Ce ratio montre la capacité de notre ville de rembourser notre dette ( 4 ans ) grâce à son épargne brute, malgré notre emprunt d'un million réalisé en 2021 .

Taux d'endettement = Encours de la dette / RRF

Capacité de désendettement = Encours de la dette / Epargne brute en années

